

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

« RÈGLEMENT PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE DES CONSEILLERS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT OCCUPANT CERTAINES FONCTIONS »

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, qu'à sa séance ordinaire du 3 juin 2019, le projet de règlement intitulé : « *Règlement portant sur la rémunération additionnelle des conseillers de l'arrondissement d'Outremont occupant certaines fonctions* » a été présenté et déposé et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil.

Le projet de règlement vise à prévoir une rémunération additionnelle pour le vice-président du Comité consultatif d'urbanisme. Cette rémunération est établie à 1 844 \$ par année, soit la moitié de la rémunération établie pour le président du Comité consultatif d'urbanisme en vertu du *Règlement sur le traitement des membres du conseil* (02-039) de la Ville de Montréal, et sera indexée au même taux et à la même fréquence que ceux établis à ce même règlement 02-039.

Ce règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Ce règlement sera adopté par le conseil d'arrondissement lors d'une séance ordinaire qui se tiendra :

Date: le mardi, 2 juillet 2019, à 19 h

• Lieu: Salle du conseil d'arrondissement – 530, avenue Davaar, à Outremont

Ce projet de règlement ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, du lundi au jeudi, de 8 h à 16h30 et le vendredi, de 8 h à 13 h. Toute personne qui en fait la demande peut en obtenir une copie. Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le Secrétariat d'arrondissement au 514 495-6269 ou au secretariat.outremont@ville.montreal.gc.ca.

Le présent avis ainsi que le projet de règlement et le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont également disponibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : <u>ville.montreal.qc.ca/outremont</u>, en cliquant sur « Avis publics ».

Montréal, le 10 juin 2019

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate



2019-06-10 Page 1 sur 1